Fonds Fidelity Étoile d'Asie[MC]

Rapport annuel
31 mars 2011

Titres en portefeuille au 31 mars 2011

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2010
Actions étrangères	87,3	97,7
Actions canadiennes	2,9	0,0
Obligations étrangères	0,5	0,0
Trésorerie et équivalents	6,0	1,5
Autres actifs nets (passifs)	3,3	0,8

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2010
Services financiers	22,4	24,9
Produits industriels	16,2	27,7
Technologies de l'information	15,6	15,3
Biens de consommation discrétionnaire	11,7	10,9
Énergie	9,7	2,0
Matières de base	7,1	6,6
Biens de consommation de base	4,9	7,5
Soins de santé	1,8	0,7
Services de télécommunications	1,3	2,1
Trésorerie et équivalents	6,0	1,5
Autres actifs nets (passifs)	3,3	0,8

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 31 mars 2010
Japon	23,4	25,7
Îles Caymans	14,6	10,3
Corée du Sud	10,7	12,9
Chine	7,8	9,1
Bermudes	7,3	2,0
Thaïlande	6,2	9,1
Hong Kong	5,7	9,5
Taïwan	5,7	6,8
Canada	2,9	0,0
États-Unis	1,8	7,9
Malaisie	1,5	1,4
Royaume-Uni	1,1	1,3
Pays-Bas	1,0	1,1
Autres (individuellement moins de 1 %)	1,0	0,6
Trésorerie et équivalents	6,0	1,5
Autres actifs nets (passifs)	3,3	0,8

Total de l'actif net du Fonds 143 876 000 $ (au 31 mars 2011) et 140 121 000 $ (au 31 mars 2010)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Titres en portefeuille – suite

En pourcentage de l'actif net

Actions — 90,2 %

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Bermudes – 7,3 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 2,8 %			
Skyworth Digital Holdings Ltd.	3 722 000	2 246 $	2 046 $
Vision Tech International	42 880 000	2 758	1 951
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		5 004	3 997
ÉNERGIE – 2,2 %			
CNPC (Hong Kong) Ltd.	2 038 000	2 678	3 140
SERVICES FINANCIERS – 1,1 %			
SEA Holdings Ltd.	2 500 000	1 587	1 558
SOINS DE SANTÉ – 1,2 %			
Sihuan Pharmaceutical Holdings Group Ltd.	3 005 000	2 127	1 768
TOTAL BERMUDES		11 396	10 463
Canada – 2,9 %			
ÉNERGIE – 2,9 %			
Petrofrontier Corp.	371 600	743	1 382
Rodinia Oil Corp.	1 014 000	872	2 282
Rodinia Oil Corp. warrants 5/28/12	451 000	118	510
TOTAL CANADA		1 733	4 174
Îles Caymans – 14,6 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 3,5 %			
AirMedia Group, Inc. ADR	106 500	750	537
China Lilang Ltd.	1 275 000	1 572	1 640
Minth Group Ltd.	902 000	1 272	1 462
New Oriental Education & Technology Group, Inc. sponsored ADR	15 100	1 436	1 467
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		5 030	5 106
SOINS DE SANTÉ – 0,6 %			
China Medical System Holding Ltd.	887 200	808	841
PRODUITS INDUSTRIELS – 4,4 %			
Era Holdings Global Ltd.	41 460 000	3 378 $	3 360 $
EVA Precision Industrial Holdings Ltd.	4 272 500	3 958	3 031
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		7 336	6 391
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 3,3 %			
AAC Acoustic Technology Holdings, Inc.	364 000	557	946
China Metal Resources Holdings Ltd.	51 480 000	1 104	2 054
Spreadtrum Communications, Inc. ADR	93 900	1 847	1 689
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		3 508	4 689
MATIÈRES DE BASE – 2,8 %			
China Forestry Holdings Co. Ltd.	4 008 000	1 794	1 032
China Lumena New Materials Corp.	2 260 000	713	789
China Vanadium Titano-Magnetite Mining Co. Ltd.	3 005 000	2 082	1 251
Xingda International Holdings Ltd.	1 029 000	1 085	931
TOTAL MATIÈRES DE BASE		5 674	4 003
TOTAL ÎLES CAYMANS		22 356	21 030
Chine – 7,8 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 1,9 %			
Dongfeng Motor Group Co. Ltd. (H Shares)	1 222 000	1 771	2 017
Focus Media Holding Ltd. ADR	25 100	722	746
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		2 493	2 763
ÉNERGIE – 3,4 %			
Sino Prosper State Gold Resources Holdings, Ltd.	88 890 000	2 678	4 820
SERVICES FINANCIERS – 1,5 %			
China Merchants Bank Co. Ltd. (H Shares)	563 500	1 340	1 503
Ping An Insurance Group Co. China Ltd. (H Shares)	70 500	704	692
TOTAL SERVICES FINANCIERS		2 044	2 195

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Actions – suite

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Chine – suite			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 0,5 %			
Qihoo 360 Technology Co. Ltd. ADR	15 000	211 $	423 $
Sina Corp.	3 200	292	332
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		503	755
MATIÈRES DE BASE – 0,5 %			
Nine Dragons Paper (Holdings) Ltd.	635 000	736	733
TOTAL CHINE		8 454	11 266
Hong Kong – 5,7 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 2,0 %			
Sa Sa International Holdings Ltd.	4 452 000	801	2 203
Techtronic Industries Co. Ltd.	530 000	470	711
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		1 271	2 914
ÉNERGIE – 1,2 %			
CNOOC Ltd.	703 000	1 574	1 723
SERVICES FINANCIERS – 2,5 %			
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	190 000	430	598
GZI (REIT)	2 659 000	1 128	1 349
Hang Seng Bank Ltd.	102 000	1 558	1 591
TOTAL SERVICES FINANCIERS		3 116	3 538
TOTAL HONG KONG		5 961	8 175
Inde – 0,5 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,5 %			
Hanung Toys & Textiles Ltd.	160 565	802	701
Japon – 23,4 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 1,0 %			
Yamada Denki Co. Ltd.	22 210	1 557	1 448
SERVICES FINANCIERS – 10,2 %			
Chiba Bank Ltd.	207 000	1 301	1 122
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	181 000	3 095	2 950
Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.	696 000	3 717	3 110
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	115 000	2 055	1 833
Sumitomo Mitsui Financial Group, Inc.	102 400	3 298	3 081
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	62 000	1 417 $	1 199 $
Tokio Marine Holdings, Inc.	53 900	1 451	1 394
TOTAL SERVICES FINANCIERS		16 334	14 689
PRODUITS INDUSTRIELS – 8,9 %			
Komatsu Ltd.	102 300	2 209	3 366
Kubota Corp.	76 000	786	693
Mitsubishi Corp.	106 600	2 764	2 860
Mitsui & Co. Ltd.	186 200	2 734	3 226
SMC Corp.	9 300	1 492	1 476
Sumitomo Corp.	86 200	926	1 193
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		10 911	12 814
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 2,2 %			
Elpida Memory, Inc.	52 400	621	653
Kyocera Corp.	18 200	1 743	1 785
Tokyo Electron Ltd.	13 500	891	720
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		3 255	3 158
MATIÈRES DE BASE – 1,1 %			
JSR Corp.	39 400	678	761
Mitsui Chemicals, Inc.	244 000	664	834
TOTAL MATIÈRES DE BASE		1 342	1 595
TOTAL JAPON		33 399	33 704
Corée du Sud – 10,7 %			
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 2,3 %			
LG Household & Health Care Ltd.	30 750	1 700	2 211
Silla Co. Ltd.	85 000	1 038	1 094
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		2 738	3 305
SERVICES FINANCIERS – 2,4 %			
Hana Financial Group, Inc.	50 000	1 589	2 096
Woori Finance Holdings Co. Ltd.	100 000	1 411	1 282
TOTAL SERVICES FINANCIERS		3 000	3 378
PRODUITS INDUSTRIELS – 1,1 %			
GS Engineering & Construction Corp.	15 376	1 526	1 564
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 4,9 %			
Hynix Semiconductor, Inc.	178 010	4 088	4 923

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Actions – suite

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Corée du Sud – suite			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – suite			
LG Display Co. Ltd.	27 690	880 $	842 $
NHN Corp.	8 000	1 165	1 351
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		6 133	7 116
TOTAL CORÉE DU SUD		13 397	15 363
Malaisie – 1,5 %			
SERVICES FINANCIERS – 1,5 %			
Public Bank Bhd	2 647	10	11
Public Bank Bhd (For. Reg.)	180 000	548	756
TA Enterprise Bhd	4 350 000	1 476	1 052
TA Global Bhd	1 560 000	246	207
TA Global Bhd 0,00 %	1 560 000	246	172
TOTAL MALAISIE		2 526	2 198
Pays-Bas – 1,0 %			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,0 %			
ASML Holding NV	33 900	1 220	1 463
Taïwan – 5,7 %			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 3,7 %			
Chroma ATE, Inc.	500 467	653	1 563
GeoVision, Inc.	110 000	601	410
Inotera Memories, Inc.	4 110 000	2 004	2 026
Wintek Corp.	750 000	1 223	1 286
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		4 481	5 285
MATIÈRES DE BASE – 0,7 %			
Taiwan Cement Corp.	784 498	776	917
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 1,3 %			
Taiwan Mobile Co. Ltd.	838 173	1 406	1 904
TOTAL TAÏWAN		6 663	8 106
Thaïlande – 6,2 %			
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 2,6 %			
C.P. Seven Eleven PCL (For. Reg.)	2 885 700	939	3 698
SERVICES FINANCIERS – 3,2 %			
Asian Property Development PCL NVDR	2 900 000	518	585
LPN Development PCL (For. Reg.)	4 265 900	822	1 449
National Finance PCL (For. Reg.)	1 950 000	922 $	2 031 $
Supalai PCL (For. Reg.)	1 700 000	276	626
TOTAL SERVICES FINANCIERS		2 538	4 691
MATIÈRES DE BASE – 0,4 %			
Univentures PCL	6 500 000	466	571
TOTAL THAÏLANDE		3 943	8 960
Royaume-Uni – 1,1 %			
MATIÈRES DE BASE – 1,1 %			
Rio Tinto PLC	23 100	1 361	1 583
États-Unis – 1,8 %			
PRODUITS INDUSTRIELS – 1,8 %			
Cummins, Inc.	13 350	877	1 419
Terex Corp.	30 990	714	1 112
TOTAL ÉTATS-UNIS		1 591	2 531
TOTAL DES ACTIONS		**114 802**	**129 717**

Obligations — 0,5 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)		
Obligations étrangères – 0,5 %			
Nufarm Finance (NZ) Ltd. 6,94 % 4/29/49 (a)	11 AUD	**742**	**801**

Placements à court terme — 5,9 %

États-Unis – 5,9 %			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,1 %, datées du 3/31/11, échéant le 4/1/11 (garantis par des obligations du Trésor américain) #	8 723 $ USD	**8 459**	**8 459**
TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 96,6 %		**124 003**	**$ 138 977**
AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – 3,4 %			**4 899**
ACTIFS NETS – 100 %			**143 876 $**

Symboles des monnaies

AUD — Dollar australien

USD — Dollar américain

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Légende

(a) Le taux d'intérêt indiqué sur les titres à taux variables et ajustables est le taux en vigueur à la fin de l'exercice.

(b) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
Somme de 8 723 000 $ USD à 0,10 %, échéant le 4/01/11	
BNP Paribas Securities Corp.	8 459 $

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 31 mars 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans les tableaux ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	Données d'évaluation à la date de clôture : Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Japon	33 704 $	27 513 $	6 191 $	— $
Îles Caymans	21 030	19 998	—	1 032
Corée du Sud	15 363	14 521	842	—
Chine	11 266	11 266	—	—
Bermudes	10 463	10 463	—	—
Thaïlande	8 960	8 960	—	—
Hong Kong	8 175	6 452	1 723	—
Taïwan	8 106	8 106	—	—
Canada	4 174	4 174	—	—
Autres	8 476	6 893	1 583	—
Obligations	801	—	801	—
Placements à court terme	8 459	—	8 459	—
Total des placements dans des titres :	138 977 $	118 346 $	19 599 $	1 032 $

Le rapprochement des placements dans des titres dont la valeur a été déterminée à l'aide de données de niveau 3 est présenté ci-dessous :

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)	
Placements dans des titres :	
Solde d'ouverture	— $
Total du gain réalisé (perte)	(8)
Total du gain non réalisé (perte)	(762)
Coût des achats	2 117
Produit des ventes	(315)
Amortissement/désactualisation	—
Transferts vers le niveau 3	—
Transferts depuis le niveau 3	—
Solde de fermeture	1 032 $
Variation du gain non réalisé (perte) de l'exercice attribuable aux titres de niveau 3 détenus au 31 mars 2011	(762) $

Les renseignements utilisés dans le cadre du rapprochement ci-dessus portent sur les activités à ce jour de tout titre ayant recours à des données de niveau 3, que ce soit au début ou à la fin de l'exercice courant. Les transferts vers ou depuis le niveau 3 représentent la valeur d'ouverture de tout titre ou instrument dont le niveau de prix a changé au cours de l'exercice. Le coût des achats et le produit des ventes peuvent inclure des titres reçus ou livrés dans le cadre d'échanges ou d'opérations stratégiques sur le capital. Le gain réalisé et non réalisé (perte) présenté dans le rapprochement est compris dans le « Gain net (perte) » de l'état des résultats du Fonds.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 31 mars 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

	Données d'évaluation à la date de clôture :			
Description **(Les montants sont exprimés en milliers de dollars)**	**Total**	**Niveau 1**	**Niveau 2**	**Niveau 3**
Placements dans des titres :				
Actions :				
Japon	35 995 $	— $	35 995 $	— $
Corée du Sud	18 014	18 014	—	—
Îles Caymans	14 455	14 455	—	—
Hong Kong	13 262	12 515	747	—
Chine	12 766	12 052	714	—
Thaïlande	12 723	12 723	—	—
États-Unis	11 139	11 139	—	—
Taïwan	9 567	9 567	—	—
Bermudes	2 846	2 846	—	—
Autres	6 172	4 413	1 759	—
Placements à court terme	2 263	—	2 263	—
Total des placements dans des titres :	139 202 $	97 724 $	41 478 $	— $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 31 mars 2011 et 31 mars 2010	**Au 31 mars 2011**	**Au 31 mars 2010**
Actif		
Placements à la valeur marchande	138 977 $	139 202 $
Trésorerie et devises	86	—
Montants à recevoir à la vente de placements	6 088	1 057
Intérêts courus et dividendes à recevoir	538	903
Montants à recevoir à la vente de parts	182	108
	145 871	141 270
Passif		
Montants à payer au dépositaire	—	123
Montants à payer à l'achat de placements	1 566	581
Montants à payer au rachat de parts	147	179
Frais de gestion et de conseils à payer	216	212
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	42	42
Autres montants et charges à payer	24	12
	1 995	1 149
Actif net représentant les capitaux propres	143 876	140 121
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	363	205
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	144 239 $	140 326 $

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements	8 459 $	2 263 $
Actif net par part		
Série A :		
(63 348 $ / 5 116 parts et 69 190 $ / 6 286 parts, respectivement)	12,3814 $	11,0067 $
Série B :		
(64 275 $ / 5 179 parts et 58 139 $ / 5 280 parts, respectivement)	12,4112 $	11,0108 $
Série F :		
(7 032 $ / 559 parts et 5 825 $ / 528 parts, respectivement)	12,5861 $	11,0385 $
Série O :		
(9 221 $ / 722 parts et 6 967 $ / 630 parts, respectivement)	12,7672 $	11,0612 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Exercice terminé le 31 mars 2011	**Fonds**	**Série A**	**Série B**	**Série F**	**Série O**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	15 502 $	7 375 $	6 673 $	567 $	887 $
Distributions aux porteurs de parts					
Réduction des frais de gestion	(14)	(3)	(11)	—	—
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	30 124	8 508	16 213	2 322	3 081
Réinvestissement des distributions	14	3	11	—	—
Coût des parts rachetées	(41 871)	(21 725)	(16 750)	(1 682)	(1 714)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(11 733)	(13 214)	(526)	640	1 367
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	3 755	(5 842)	6 136	1 207	2 254
Actif net					
Au début de l'exercice	140 121	69 190	58 139	5 825	6 967
À la fin de l'exercice	143 876 $	63 348 $	64 275 $	7 032 $	9 221 $

Exercice terminé le 31 mars 2010	**Fonds**	**Série A**	**Série B**	**Série F**	**Série O**
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :					
Activités	18 217 $	9 106 $	7 208 $	877 $	1 026 $
Distributions aux porteurs de parts					
Revenu net de placement	(1 015)	(300)	(373)	(111)	(231)
Réduction des frais de gestion	(12)	(1)	(11)	—	—
	(1 027)	(301)	(384)	(111)	(231)
Opérations sur les capitaux propres					
Produit net de la vente de parts	30 823	10 513	16 562	1 388	2 360
Réinvestissement des distributions	990	293	372	94	231
Coût des parts rachetées	(53 037)	(28 106)	(19 567)	(2 782)	(2 582)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	(21 224)	(17 300)	(2 633)	(1 300)	9
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	(4 034)	(8 495)	4 191	(534)	804
Actif net					
Au début de l'exercice	144 155	77 685	53 948	6 359	6 163
À la fin de l'exercice	140 121 $	69 190 $	58 139 $	5 825 $	6 967 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Exercices terminés les 31 mars	**2011**	**2010**
Revenus de placement		
Intérêts	4 $	50 $
Dividendes	2 894	4 548
	2 898	4 598
Moins la retenue d'impôts étrangers	(272)	(373)
	2 626	4 225
Charges		
Frais de gestion et de conseils	2 442	2 663
Frais d'administration	483	216
Frais d'établissement des prix et de tenue des livres	—	43
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	1	1
Frais de garde	—	76
Honoraires de l'auditeur	—	14
Frais de l'agent des transferts	—	253
Droits de dépôt	—	14
Frais juridiques	—	21
Taxe de vente harmonisée	235	166
Total des charges	3 161	3 467
Frais pris en charge	—	(1)
Charges nettes	3 161	3 466
Revenu net (perte) de placement	(535)	759
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Placements	10 291	(1 664)
Opérations libellées en devises	(296)	(102)
Total du gain net réalisé (perte)	9 995	(1 766)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Placements	6 601	19 882
Autres actifs nets libellés en devises	(12)	2
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	6 589	19 884
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(547)	(660)
Gain net (perte)	16 037	17 458
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	15 502 $	18 217 $

Autres renseignements :	**2011**	**2010**
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	7 375 $	9 106 $
Série B	6 673 $	7 208 $
Série F	567 $	877 $
Série O	887 $	1 026 $
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	1,3321 $	1,2556 $
Série B	1,3161 $	1,2747 $
Série F	1,1769 $	1,4221 $
Série O	1,4397 $	1,5401 $

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 31 mars 2011 et 2010
(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Étoile d'Asie[MC] (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 24 avril 2006 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F et de série O. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A et de série B et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Normes comptables futures

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) en ce qui concerne l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS). Les éléments clés de ce plan comprennent les informations à fournir concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 31 mars 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers au 30 septembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. En janvier 2011, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a accepté de reporter d'une autre année l'adoption des IFRS par les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices débutant le 1er janvier 2013 ou après cette date.

Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, la variation des taux d'intérêt et de la qualité du crédit. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010, de même que le roulement des titres de niveau 3 sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie.

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de l'exercice. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Les titres de créance (y compris les titres soumis à restrictions) sont évalués en fonction des prix déterminés par un service de cotation indépendant ou par des courtiers qui négocient ces titres. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte du rendement ou du prix d'obligations de qualité comparable, des taux d'intérêt, de l'échéance, du type de placement, des hypothèses relatives à la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie de même que des prix fournis par le courtier. Ces titres sont habituellement classés dans le niveau 2 de la hiérarchie.

Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Lorsque des prix indépendants ne sont ni disponibles ni fiables, les titres de créance peuvent être évalués en ayant recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qu'utiliserait un service de cotation indépendant. Bien que ces données soient généralement classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, elles pourraient appartenir au niveau 3 dans certaines circonstances.

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est cumulé à mesure qu'il est gagné. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont comptabilisés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain. Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 30 jours suivant la date d'achat sont assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Les parts du Fonds détenues entre 31 et 90 jours peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % de la valeur des parts rachetées ou transférées. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de l'exercice.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

3. Charges

Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable. Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseils annuels
Série A	2,00 %
Série B	1,85 %
Série F	0,85 %

Frais d'administration

Depuis le 1er novembre 2009, Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Le Fonds n'assume plus les frais de l'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres, de garde, les honoraires de l'auditeur, les frais juridiques et les droits de dépôt. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Tout dépendant de la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,406 %	0,396 %	0,386 %
Série B	0,356 %	0,346 %	0,336 %
Série F	0,322 %	0,322 %	0,322 %

3. Charges – suite

Frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres

Fidelity est l'agent chargé des registres et l'agent des transferts du Fonds. Fidelity reçoit des honoraires calculés selon un taux fixe par compte de porteur de parts, plus un pourcentage de l'actif net moyen de chaque série de parts du Fonds. Fidelity a également pris des arrangements avec Fidelity Service Company, Inc. (FSC), société affiliée à FMR LLC (société mère de Fidelity), en vertu desquels FSC assure la tenue des livres comptables du Fonds. Les frais d'établissement des prix et de tenue des livres sont déterminés en fonction de l'actif net moyen du Fonds et sont facturés mensuellement. Ces frais sont présentés séparément dans l'état des résultats. Fidelity verse les frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres à l'égard des parts de série O. Depuis le 1er novembre 2009, ces frais ne sont plus imputés au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les frais imputés au Fonds avant le 1er novembre 2009.

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément à la Norme canadienne 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuels proportionnellement à leurs actifs.

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Le 1er juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et le taux de la taxe de vente provinciale (TVP) de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué pour chacune des séries du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Le montant présenté à l'état des résultats pour la période précédant le 1er juillet 2010 représente la TPS seulement.

Autres charges d'exploitation

Chaque série est responsable du paiement de sa part proportionnelle des charges communes du Fonds, notamment les frais de garde, les honoraires de l'auditeur, les droits de dépôt, les frais juridiques et les autres frais d'administration, en plus des charges qu'il engage séparément. Les charges communes engagées par le gestionnaire au nom du Fonds sont attribuées quotidiennement, au prorata, à chaque série de parts du Fonds en fonction de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Fidelity paie les charges communes et les charges propres aux parts de série O. Depuis le 1er novembre 2009, ces charges ne sont plus directement imputées au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les charges imputées au Fonds avant le 1er novembre 2009.

Frais pris en charge

Fidelity peut prendre en charge certains frais exigibles auprès de certaines des séries ou renoncer à leur remboursement. Fidelity peut mettre fin à cette prise en charge ou renonciation en tout temps. Le montant des frais pris en charge ou ayant fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices figure sous la rubrique « Frais pris en charge » de l'état des résultats, le cas échéant.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujetti à l'impôt sur le revenu. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

Revenu net de placement	Exercice terminé le 31 mars 2011	Exercice terminé le 31 mars 2010
Série A	— $	0,0434 $
Série B	—	0,0658
Série F	—	0,1949
Série O	—	0,3429

Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds disposait de 6 170 $ de pertes en capital nettes reportées.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de l'exercice, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 547 $ (660 $ au 31 mars 2010) relativement à ses opérations de portefeuille. Sur ce total, aucun montant (– $ au 31 mars 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Le montant des commissions de courtage remboursées dans le cadre de cette entente s'établit à 11 $ (33 $ au 31 mars 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 66 $ (31 $ au 31 mars 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A sont rachetées dans les deux ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F ou de série O du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F ou de série O du Fonds.

7. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours de clôture du titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Actif net par part au 31 mars 2011			
Série A	12,4126 $	(0,0312) $	12,3814 $
Série B	12,4425	(0,0313)	12,4112
Série F	12,6178	(0,0317)	12,5861
Série O	12,7994	(0,0322)	12,7672
Actif net par part au 31 mars 2010			
Série A	11,0228	(0,0161)	11,0067
Série B	11,0269	(0,0161)	11,0108
Série F	11,0546	(0,0161)	11,0385
Série O	11,0774	(0,0162)	11,0612

8. Capitaux propres

Le Fonds est offert en quatre séries de parts : les parts de séries A, B, F et O. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujetti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

8. Capitaux propres – suite

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

Exercice terminé le 31 mars 2011	Parts en circulation au début de l'exercice	Souscrites	Réinvesties	Rachetées	Parts en circulation à la fin de l'exercice
Série A	6 286	689	—	(1 859)	5 116
Série B	5 280	1 347	1	(1 449)	5 179
Série F	528	178	—	(147)	559
Série O	630	235	—	(143)	722
Exercice terminé le 31 mars 2010					
Série A	7 922	1 014	27	(2 677)	6 286
Série B	5 500	1 586	34	(1 840)	5 280
Série F	646	135	8	(261)	528
Série O	625	223	21	(239)	630

Porteurs de parts affiliés

Au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 6 % et 5 %, respectivement, du total des parts en circulation du Fonds.

9. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise la croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés situées dans la région de l'Asie-Pacifique, ou dans des sociétés qui dégagent une importante partie de leurs revenus de cette région. L'indice de référence du Fonds est l'indice MSCI tous pays de l'Asie-Pacifique.

Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Au moment de décider d'investir dans une société, Pyramis considère des facteurs comme sa valeur par rapport au cours de son action et son potentiel sur le plan de la croissance et des bénéfices.

Pyramis envisage également d'investir dans des sociétés qui vivent des situations spéciales, comme des restructurations, des changements réglementaires, des difficultés financières ou des changements au niveau de leur équipe de direction. Elle choisit des sociétés qui, à son avis, offrent un potentiel de croissance à long terme et dont les actions se négocient à des prix témoignant d'une évaluation intéressante.

Bien que Pyramis compte donner la priorité aux sociétés de la région de l'Asie-Pacifique, elle peut aussi investir dans des entreprises situées partout dans le monde. À l'occasion, Pyramis peut également concentrer les placements du Fonds dans certains pays de la région de l'Asie-Pacifique. Parfois, le Fonds peut détenir des positions importantes dans un nombre relativement peu élevé de sociétés, de secteurs d'activité, de pays ou dans des sociétés de la même taille.

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujetti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

9. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010. Il en est de même pour les autres actifs compte tenu de leur règlement attendu à court terme.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques auxquels le Fonds est exposé.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 31 mars 2011 ou au 31 mars 2010.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou soumis à restrictions détenus à la fin de l'exercice sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 31 mars 2011 ou au 31 mars 2010, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 31 mars 2011 et le 31 mars 2010, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 3 613 $ (3 132 $ au 31 mars 2010). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

9. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux de change.

Rapports de la direction et de l'auditeur indépendant

Au 31 mars 2011

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Étoile d'Asie[MC] (le Fonds)

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity). La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à Fidelity. Le Conseil d'administration de Fidelity est responsable de la révision et de l'approbation de ces états financiers.

Fidelity a recours à des procédés appropriés pour s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-dessous.

Peter Bowen
Vice-président et trésorier du Fonds
Fidelity Investments Canada s.r.i.

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Étoile d'Asie[MC] (le Fonds)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les titres en portefeuille au 31 mars 2011, les états de l'actif net au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2011 et au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de l'exploitation et de l'évolution de l'actif net pour les exercices terminés à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Comptables agréés, experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
Le 9 juin 2011

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Gestionnaire, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à
www.fidelity.ca
ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.

62.106638F

1.837332.104
FICL-ASF-ANN-0611